
BUREAU DE COMMUNAUTE

Séance du jeudi 12 mai 2016 à 18h00, à Grand Lac

PRÉSENTS :

AIX-LES-BAINS
AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
BOURDEAU
BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
DRUMETTAZ CLARAFOND
GRESY SUR AIX
MERY
LE MONTCEL
ONTEX
PUGNY CHATENOD
SAINT OFFENGE
TRESSERVE
TREVIGNIN

DORD Dominique
BERETTI Renaud
FRUGIER Michel
DRIVET Jean-Marc
FRANCOIS Marie-Pierre
CROZE Jean-Claude
JACQUIER Nicolas
CLERC Robert
BOUVIER Eudes
EICHENLAUB Jean-Christophe
CURTILLET Jacques
MASSONNAT Jean-Guy
GELLOZ Bernard
LOISEAU Jean-Claude
GONTHIER Gérard

Pouvoir de Corinne CASANOVA

Départ avant la 1^{ère} délibération

Départ avant la 1^{ère} délibération

ABSENTS EXCUSES :

AIX LES BAINS
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
VIVIERS DU LAC
VOGLANS

CASANOVA Corinne
FALCETTA Nicole
AGUETTAZ Robert
MERCIER Yves

AUTRES PARTICIPANTS :

Mme BERNON Martine	Voglans
Mme SCAPOLAN Martine	Viviers-du-Lac
M. FOURCHES François	Savoie Hexapôle
M. BLANCHOZ Patrice	Savoie Hexapôle
M. DUCHENES Jean-Jacques	SYPARTEC
M. TOUZEAU Christophe	Responsable Assainissement
M. RENAUD Bernard	Technicien Eau potable
M. GOUDOUNEIX Michel	Directeur général des services
M. GIMOND Frédéric	Directeur général adjoint
Mme REVOL Martine	Directrice de cabinet
Mme GRAVIER Françoise	Directrice Pôle Ressources
Mme COSTA de BEAUREGARD Estelle	Responsable juridique
Mme QUAY THEVENON Eline	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 4 mai 2016, accompagnée d'un dossier de travail de 17 pages, comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 4 projets de délibérations.

L'affichage a été effectué aux lieux habituels réglementaires.

Le quorum est atteint avec 15 présents et 16 votants en début de séance.

Robert Clerc est désigné secrétaire de séance.

MARCHES PUBLICS
Marché n°2016-10
Travaux de réhabilitation des déchèteries de Drumettaz-Clarafond,
Grésy-sur-Aix et du Bourget-du-lac
Attribution

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commission des procédures adaptées du 28 avril 2016 concernant les travaux de réhabilitation des déchèteries de Drumettaz-Clarafond, Grésy-sur-Aix et du Bourget du Lac.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au bureau d'études Cabinet MERLIN. La consultation a été menée selon une procédure adaptée, par référence à l'article 28 du Code des marchés publics.

Le marché est alloué comme suit :

- Lot 1 : Terrassement, maçonnerie et VRD
- Lot 2 : Clôture et portails
- Lot 3 : Aménagements paysagers
- Lot 4 : Vidéosurveillance.

La date de remise des plis a été fixée au 29/03/2016.

Nombre d'offres reçues :

- | | |
|---|----|
| - Lot 1 : Terrassement, maçonnerie et VRD : | 4 |
| - Lot 2 : Clôture et portails : | 11 |
| - Lot 3 : Aménagements paysagers ; | 7 |
| - Lot 4 : Vidéosurveillance : | 6 |

S'agissant de l'attribution du marché :

Lot 1 :

Toutes les offres ont été jugées selon les critères suivants :

- 50 % prix
- 50 % valeur technique jugée sur le mémoire technique

Le lot 1 prévoit une solution de base et une prestation alternative obligatoire qui consiste à mettre en œuvre des mâchefers issus de l'usine d'incinération de Chambéry en lieu et place de matériaux de carrière GNT 0/80.

Lots 2, 3 et 4:

Toutes les offres ont été jugées selon les critères suivants :

- 60 % prix
- 40% valeur technique jugée sur le mémoire technique

La Commission des procédures adaptées du 28 avril 2016 propose de retenir :

Pour le lot 1 :

Le groupement MAURO / EIFFAGE / FONTAINE, mandataire MAURO, rue du Père Eugène 73290 LA MOTTE SERVOLEX pour un montant de 1 613 993.45 € HT, 1 936 792.14 € TTC (solution mâchefers retenue)

Pour le lot 2 :

L'entreprise MILLET, 354 route des Chênes 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND pour un montant de 66 172.00 € HT, 79 406.40 € TTC

Pour le lot 3 :

L'entreprise EVD, 1 rue Georges PEREC 38400 SAINT MARTIN D'HERES pour un montant de 11 201.45 € HT, 13 441.74 € TTC

Pour le lot 4 :

L'entreprise SETELEN, 5 Bd Pierre Desgranges 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON. Pour un montant de 62 986.00 € HT, 75 583.20 € TTC

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 137.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec les entreprises indiquées ainsi que toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 12 mai 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 19
- Présents : 13
- Votants : 14
- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Marché 2016-10 - Travaux de réhabilitation des déchetteries de Drumettaz-Clarafond, Grésy-sur-Aix et du Bourget-du-lac - Attribution

Date de transmission de l'acte : 17/05/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 17/05/2016

Numéro de l'acte : d1403 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20160512-d1403-DE

Date de décision : 12/05/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)